



Permanences structures sociales

en mairie 34 rue Jean XXIII :

CONCILIATRICE DE JUSTICE RDV à prendre au 02.40.23.92.25.	2026 : Vendredi 29 mai, mardi 30 juin, lundis 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 14 décembre : de 14h à 17h	
SAS mobile (service d'accueil et de soutien femmes victimes de violences)	2026 : Vendredi 12 juin, de 10h à 12h	
MAISON DES AVOCATS Uniquement pour les Batziens. Sur rendez-vous à prendre : 02.40.23.92.25.	2026 : Mardis 19 mai, 15 septembre, 17 novembre de 10h à 12h	
Mutuelle MCRN - sur RDV à prendre au 02.40.89.22.91	2026 : Jeudis 21 mai, 18 juin de 10h à 12h	
Silène	2026 : Jeudis 28 mai, 18 juin, de 14h30 à 15h30	
ADAR	2026 : Mardi 9 juin de 10h à 12h.	

1 rue de Kerbouchard :

<u>SAINT-VINCENT-DE-PAUL</u>	Distribution alimentaire : les samedis matins de 10h à 12h durant les semaines impaires (tous les 15 jours).	Friperie "L'Armoire du Bourg" : du mercredi au samedi de 14h30 à 17h30.
CROIX ROUGE	Distribution alimentaire : les vendredis après-midi durant les semaines paires (tous les 15 jours).	



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-

batzsurmer.fr

Conformité RGA
Non conforme

☎ 02 40 23 92 25